



Public concerné : habitants du Rhône

# ABONNEMENT SOLIDAIRE

# 3

Tarif mensuel : **32,50€**

Tarif en vigueur au 01/01/2020 v2

Pour bénéficier du tarif Solidaire 3

**Vous devez être concerné par l'une des situations suivantes :**

**Vous devez présenter les justificatifs demandés ci-dessous au guichet d'une agence ou d'un Relais Info Service TCL :**

**Votre droit est valable jusqu'au<sup>(1)</sup>**

1	Mutilé de Guerre de moins de 65 ans avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	Carte délivrée par l'ONAC à une barre rouge ONAC : 3 rue Louis Vitet - 69001 Lyon (Tél : 04 78 27 15 61)	
2	Mutilé du Travail de moins de 65 ans avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	Attestation délivrée par la FNATH indiquant un taux d'invalidité d'au moins 50% FNATH : 254 rue de Créqui - 69003 Lyon (Tél : 04 78 60 72 91)	

La fin de validité de votre droit sera complétée en agence ou en RIS par l'agent TCL lors de votre venue.<sup>(1)</sup>

**!** Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf documents édités depuis bornes en libre-accès ou internet)



Public concerné : habitants du Rhône

# ABONNEMENT SOLIDAIRE

# 4

Tarif annuel : **6,40€**

Tarif en vigueur au 01/01/2020 v2

Pour bénéficier du tarif Solidaire 4

**Vous devez être concerné par l'une des situations suivantes :**

**Vous devez présenter les justificatifs demandés ci-dessous au guichet d'une agence ou d'un Relais Info Service TCL :**

**Votre droit est valable jusqu'au<sup>(1)</sup>**

1	Personne malvoyante avec un taux de cécité inférieur ou égal à 1/20ème à chaque œil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20°	Carte d'invalidité avec la mention "Cécité" ou certificat médical de moins d'un an précisant un taux de cécité inférieur ou égal à 1/20ème à chaque œil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20°	
2	Mutilé de Guerre de 65 ans et + avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	Carte délivrée par l'ONAC à une barre rouge ONAC : 3 rue Louis Vitet - 69001 Lyon (Tél : 04 78 27 15 61)	
3	Mutilé du Travail de 65 ans et + avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	Attestation délivrée par la FNATH indiquant un taux d'invalidité d'au moins 50% FNATH : 254 rue de Créqui - 69003 Lyon (Tél : 04 78 60 72 91)	

La fin de validité de votre droit sera complétée en agence ou en RIS par l'agent TCL lors de votre venue.<sup>(1)</sup>

**!** Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf documents édités depuis bornes en libre-accès ou internet)

## Quand et comment renouveler votre droit à tarif réduit ?

Le droit à tarif réduit Solidaire 3 et 4 est accordé jusqu'à la fin de validité de la carte Técély.

Le renouvellement des droits se fait au renouvellement de la carte Técély.

**Pour renouveler ce droit, nous vous invitons à vous présenter, muni(e) des justificatifs demandés et de votre carte Técély :**

En agences TCL : de 7 h 30 à 19 h du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h le samedi : Bellecour, Grange Blanche, Part Dieu, Gorge de Loup, la Soie

En Relais Info Service : de 7 h à 20 h 30 du lundi au vendredi, 9 h à 20 h 30 le samedi : Part-Dieu Villette et Gare de Vaise

## Où acheter votre abonnement ?



Vous pouvez acheter votre abonnement dans tous les points de vente du réseau :

- 450 distributeurs automatiques TCL
- 220 Points Service TCL (commerces de proximité)
- 5 agences commerciales
- Sur l'agence en ligne : e-tecely.tcl.fr